

## ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME

DEPARTEMENT DE LA PECHE MARITIME

Marketing Institutionnel des Produits de la Mer

Volet International

Actions B.1

PARTICIPATION AU SALON DES PRODUITS DE LA MER

« SEAFOOD EXPO GLOBAL »

Bruxelles - Belgique, du 26 au 28 avril 2016

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie marketing institutionnel des produits de la mer marocains, décliné du Plan Halieutis, le Département de la Pêche Maritime et l'Établissement Autonome de Contrôle et de Coordination des Exportations, lancent un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la participation au pavillon Maroc qui sera organisé au niveau du salon Seafood Expo Global, à Bruxelles - Belgique, du 26 au 28 avril 2016.

Cette participation du Maroc à ce salon s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan d'action 2016 du volet international de la stratégie marketing. L'objectif de cette action est d'accroître la notoriété et l'image de marque de l'offre marocaine en produits de la mer sur le marché européen, et ce à travers ;

- La présentation et l'exposition des produits de la mer marocains,
- La mise en avant des atouts des produits marocains : la qualité, la durabilité, l'authenticité et la tradition, la diversité, le savoir-faire...,
- La mise en valeur de l'origine Maroc et du savoir-faire marocain,
- L'instauration d'une plateforme d'échange, de partage et de discussion entre les opérateurs marocains et européens.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux ;

- Opérateurs disposant d'un agrément sanitaire pour le traitement et la transformation des produits de la mer (établissement à terre et les sociétés de la pêche hauturière),
- Institutions opérant dans le secteur halieutique marocain, notamment les établissements publics, les associations, les fédérations, les confédérations et autres représentations professionnelles.

Le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt est à retirer auprès du Département de la Pêche Maritime à l'adresse mentionnée ci-après, ou sur les sites internet suivants :

- [www.mpm.gov.ma](http://www.mpm.gov.ma),
- [www.web2.eacce.org.ma](http://www.web2.eacce.org.ma).

Les dossiers dûment renseignés devront être déposés ou envoyés, au plus tard le 31 décembre 2015, à l'adresse suivante :

Direction des Industries de la Pêche Maritime

Département de la Pêche Maritime

BP.476, Agdal - Rabat, Maroc

